Association des juristes d'expression française de l'Alberta

CENTRE ALBERTAIN D'INFORMATION JURIDIQUE
ALBERTA LEGAL INFORMATION CENTRE

Appel d'offres – Services de sécurité des données

Présentation de l'AJEFA

L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) est un organisme sans but lucratif qui favorise l'accès à la justice en français en Alberta. Dans le cadre de ses activités, l'AJEFA recueille et conserve des renseignements personnels sur ses membres, ses partenaires et le public. Elle souhaite donc retenir les services d'un prestataire pour renforcer la sécurité de ses données.

Objet de l'appel d'offres

L'AJEFA sollicite des soumissions de la part de consultants ou d'entreprises qualifiés pour assurer la sécurité de ses données et de ses systèmes informatiques. Le mandat peut prendre la forme d'un contrat ponctuel ou d'un soutien continu, selon la proposition retenue.

Services recherchés

Le prestataire devra notamment :

- évaluer l'état actuel de la sécurité des données de l'AJEFA (postes de travail, comptes infonuagiques, courriel, sauvegardes) ;
- recommander et mettre en place des mesures de protection adaptées (mots de passe, authentification multifacteur, antivirus, chiffrement, sauvegardes) ;
- veiller à la conformité avec les lois applicables en matière de protection des renseignements personnels ;
- offrir une courte formation de sensibilisation au personnel ;
- fournir un soutien en cas d'incident de sécurité.

Profil recherché

- Expérience démontrée en sécurité informatique, idéalement auprès d'organismes sans but lucratif ou de petites organisations.
- Connaissance des lois canadiennes et albertaines sur la protection des renseignements personnels.
- Capacité de travailler en français (un atout important).
- Disponibilité pour intervenir à distance et, au besoin, en personne à Edmonton.

Contenu de la soumission

La soumission doit inclure :

1. une brève présentation du soumissionnaire et de ses qualifications ;
2. une description de l'approche proposée et des services offerts ;
3. une estimation des coûts (tarif horaire ou forfait) ;
4. un échéancier préliminaire ;
5. deux références professionnelles.

Critères d'évaluation

Les soumissions seront évaluées selon l'expérience et les qualifications, la pertinence de l'approche proposée, le coût et la capacité d'offrir des services en français. L'AJEFA n'est tenue d'accepter aucune des soumissions reçues.

Date limite et dépôt des soumissions

Les soumissions doivent être envoyées par courriel au plus tard le 18 octobre 2026 à 23 h 59 (heure des Rocheuses), à l'adresse suivante : direction@ajefa.ca.

Pour toute question, veuillez communiquer avec Maria Vigneault, directrice générale, à direction@ajefa.ca ou au 780-450-2443.